

La Communauté de Communes du canton de Villandraut s'est dotée d'un Agenda 21 local et développe des partenariats afin de favoriser la mise en œuvre de son plan d'actions.

Dans le cadre de sa politique de développement durable des territoires et de missions d'intérêt général, la Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord soutient cette initiative locale au travers d'une convention de partenariat qui sera signée le 22 décembre 2006 à 14 heures à la Mairie de Noaillan en présence de Jean PERINGUEY, Président de la Communauté de Communes du canton de Villandraut, Isabelle DEXPERT, Maire de Pompéjac, Conseillère Générale de la Gironde, élue en charge de l'Agenda 21 et François AUDIBERT, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord.

En 1992, à Rio, lors du Sommet de la Terre, le Monde s'est engagé à changer et à inscrire le développement durable dans son Agenda pour le 21^{ème} siècle. L'Agenda 21 est ainsi né.

Les pays signataires de la Déclaration de Rio ont confirmé à Johannesburg en 2002 leur volonté d'engager les villes et communes à changer de cap en formalisant leurs propres Agendas 21 locaux et à œuvrer pour un développement plus durable au plus proche des citoyens.

Le 10 juin 2005, le Conseil de Communauté des Communes du Canton de Villandraut adoptait l'élaboration d'un Agenda 21, sous l'impulsion d'Isabelle DEXPERT, Maire de Pompéjac et Conseillère Générale.

Après la phase de concertation avec les citoyens et la réalisation d'un diagnostic concerté, la Communauté de Communes du canton de Villandraut a décidé d'établir des relations de coopération avec des partenaires lui permettant d'atteindre au mieux ses objectifs en matière de protection de l'environnement, de développement économique harmonieux, d'équité sociale tout en associant les administrés aux décisions.

Partenaire naturel des collectivités territoriales, la Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord renforce son implication dans l'économie locale par sa volonté de développer ses missions d'intérêt général conférées par la loi de 1999 et visant à favoriser la cohésion sociale et l'insertion des personnes en difficultés. Ainsi, elle donne la priorité au financement des Projets d'Economies Locale et Sociale (PELS), notamment dans les domaines du financement et de l'insertion bancaire pour des créateurs d'entreprise. Elle est, par ailleurs, aussi engagée dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion au travers de sa Fondation.

Quatre thèmes ont été retenus et font l'objet de la convention de partenariat entre la Caisse d'Épargne Aquitaine-Nord et la Communauté de Communes du canton de Villandraut qui sera signée le 22 décembre prochain à la mairie de Noaillan :

- Pour le thème des « **biens communs** », deux actions ont été prévues
 - des animations autour du Ciron, avec l'organisation de conférences sur le thème de l'eau en partenariat avec WWF
 - Une étude sur les déchets visant à améliorer les conditions de collecte et à impliquer les citoyens dans la réduction de la production de déchets
- Sur l'axe « **Citoyenneté et participation** », la Fondation Caisse d'Épargne Aquitaine-Nord contre l'exclusion et l'association partenaire Savoir pour Réussir en Aquitaine s'engagent à accompagner toute démarche de lutte contre la non maîtrise de la langue française et les difficultés liées à la lecture
- Sur le thème de « **Développement solidaire et responsable du territoire** », l'accord porte sur le soutien à la création locale d'emplois, notamment en favorisant les initiatives de création ou de reprise d'activités. C'est aussi sur la sauvegarde et la réhabilitation du bâti traditionnel communautaire que des efforts particuliers seront menés.
- Dans le domaine des « **services publics** », une campagne de sensibilisation des agents et des élus sera menée afin de les informer sur les gestes éco-responsables tant dans leur vie professionnelle que privée.

Cette convention illustre la volonté partagée de voir émerger un monde plus solidaire dans un cadre de vie préservé et dans un environnement protégé.

Car tels sont les fondements du développement durable qui ne pourra se concrétiser que grâce à des initiatives locales qui prouvent qu'au-delà des mots, ce challenge est tout à fait réalisable.

Contacts :

Communauté de Communes du canton de Villandraut, Didier DUVIGNEAU 05 56 25 85 55

Caisse d'Épargne Aquitaine-Nord, Hélène BAREYT 05 56 00 16 91